

Réunion du 7 février 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur René HAAG, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Joseph CREMMEL, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Laurent FURST, Monsieur Francis GRIGNON, Maître Jean-Jacques GSELL, Monsieur Jean-Claude HALLER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Denis LIEB, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Andrée MUNCHENBACH, Monsieur Joseph OSTERMANN, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Etienne WOLF, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Daniel ZETER, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

**N° CP/2011/99 -                    Fonctionnement des collèges publics - 3126**  
**Dotations de fonctionnement complémentaires 2011**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers établissements d'enseignement public des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 98 973 €, dont :

- 36 000 € au titre de la dotation complémentaire de viabilisation 2010 en faveur des collèges suivants :
  - . BISCHWILLER "Saut du Lièvre" : 10 000 €
  - . GERSTHEIM : 4 800 €
  - . SCHILTIGHEIM "Rouget de Lisle" : 17 200 €
  - . LA WALCK : 3 000 €
  - . WASSELONNE : 1 000 €
- 23 436 € aux collèges figurant au tableau annexé, au titre d'un ajustement de la dotation "euro par élève" 2011
- 3 000 € au collège de VILLE pour couvrir les frais d'entretien supplémentaires au titre de l'exercice 2010
- 15 731 € pour couvrir les frais de transport (septembre à décembre 2010) des élèves demi-pensionnaires des collèges suivants :
  - . HAGUENAU "Foch" : 4 406 €
  - . SOUFFELWEYERSHEIM : 7 650 €
  - . STRASBOURG "Lezay Marnésia" : 3 675 €
- 3 850 € au collège "Louis Arbogast" à MUTZIG pour couvrir les frais d'abonnement à Internet
- 1 403 € au collège "Katia et Maurice Krafft" à ECKBOLSHEIM au titre du remboursement des frais occasionnés par l'élimination de produits chimiques

- 15 553 € pour l'acquisition de matériels spécifiques en faveur des collèges suivants :
- . DETTWILLER : 550 € (réparation du congélateur de la demi-pension)
- . ECKBOLSHEIM : 1 233 € (escabeaux sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur)
- . HEILIGENSTEIN : 1 363 € (meublier pour le bureau "référént handicap")
- . HERRLISHEIM : 4 500 € (matériel de cuisine pour la demi-pension)
- . OBERNAI "Europe" : 1 000 € (équipement pour les salles de sciences)
- . OSTWALD : 1 694 € (escabeaux sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur)
- . STRASBOURG "Erasme" : 2 500 € (tapis de sol pour la pratique de l'éducation physique et sportive)
- . STRASBOURG "Pasteur" : 2 000 € (sèche-linge pour la demi-pension)
- . STRASBOURG "Vauban" : 713 € (équipement de vidéosurveillance).

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110207-54811-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 16/02/11